



SHARAN BURROW
PRESIDENT
PRÉSIDENTE
PRÄSIDENTIN
PRESIDENTA

GUY RYDER
GENERAL SECRETARY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
GENERALSEKRETÄR
SECRETARIO GENERAL

Veillez mentionner dans la réponse:
Circulaire N° 8(2009)

**A toutes les organisations affiliées
A toutes les fédérations syndicales
internationales et à la CSC-OCDE**

A titre d'information:

**A tous les membres du Conseil général
A tous les membres du Comité des femmes
A tous les membres du Comité de la jeunesse**

ESP/JH

Le 3 février 2009

Crise financière et économique mondiale

Chers/chères camarades,

Les circulaires n° 41 et n° 49 (2008) de la CSI ont été suivies d'un débat d'envergure sur l'aggravation de la crise financière et économique mondiale, à l'occasion de la dernière réunion du Conseil général de la CSI (Bruxelles, 16-18 décembre 2008). Le Conseil général a adopté les propositions d'actions figurant au paragraphe 27 (i) à (x) du document (4GC/E/8 ci-joint pour référence); d'autre part, le Conseil a:

- Donné mandat à la CSI de travailler en collaboration avec la CSC-OCDE et les fédérations syndicales internationales et de consolider la Déclaration de Washington du mouvement syndical international en vue de la préparation d'une nouvelle déclaration intégrale reflétant les points de vue de toutes les organisations affiliées à la CSI dans les pays membres et non-membres du G20, qui serait débattue avec les gouvernements dans le cadre du prochain Sommet du G20 (Londres, 2 avril 2009);
- Convenu que la CSI devrait fixer une date spécifique à laquelle toutes ses affiliées à niveau mondial présenteraient la déclaration susmentionnée à leurs gouvernements, en prévision du Sommet du G20 à Londres;
- Convenu de l'établissement d'un bureau central chargé de la coordination des réponses syndicales nationales et internationales à la crise, qui agirait en concertation étroite avec la CSC-OCDE et les autres partenaires du groupement Global Unions.

Par la présente, permettez-moi: de passer en revue les plus récents développements économiques; de faire le point sur les actions entreprises par la CSI pour donner suite aux décisions du Conseil général et, plus particulièrement, sur les discussions sur la crise qui ont eu lieu dans le cadre des réunions de haut niveau avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (14-16 janvier 2009); et, enfin, de vous informer des actions syndicales anticipées au cours des prochains mois.

En particulier, je tiens à attirer votre attention sur le lundi 23 mars 2009, date à laquelle toutes les affiliées seront appelées à soumettre une nouvelle déclaration

concernant la crise à leurs gouvernements respectifs – elle s’intitulera la « Déclaration syndicale au G20 de Londres. »

1) Perspectives économiques à niveau mondial

Depuis la réunion du Conseil général, la situation économique n’a cessé de se détériorer de façon alarmante dans pratiquement toutes les régions du monde. Le 28 janvier 2009, le FMI a publié des projections révisées pour 2009 et annoncé que la croissance économique mondiale générale, mesurée sur la base des taux des marchés des changes, sera négative pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale (ou égale à +0,5% en utilisant un taux de change à parité de pouvoir d’achat.) Concrètement, les projections indiquent des taux de croissance fortement négatifs pour l’ensemble des économies industrialisées, les économies asiatiques nouvellement industrialisées, l’Europe centrale et Orientale et le Mexique. Les autres régions en développement devraient connaître une croissance positive, toutefois nettement ralentie. Le déclin des prix des matières premières a ramené au point mort la croissance que l’Afrique et d’autres régions exportatrices de produits de base connaissent depuis plusieurs années. Si les prévisions attribuent à la Chine le taux de croissance le plus élevé pour 2009, 6,7 pour cent, cela ne représente que la moitié du taux de croissance enregistré par le pays en 2007 et menace de provoquer un déplacement interne de travailleurs migrants à grande échelle, en particulier. Toujours d’après les prévisions du Fonds, les pays industrialisés devraient connaître une inflation proche de zéro et il y aurait, à présent, un risque de déflation dans un certain nombre d’entre eux.

Le FMI a revu à la baisse sa prévision de croissance de près de deux points de pourcentage par rapport au chiffre avancé en novembre 2008, à la veille du sommet du G20, ce qui représente sa plus forte révision baissière depuis le début de la crise. Et, ce qui est plus important, les nouvelles prévisions présupposent l’application par les gouvernements d’une expansion fiscale significative, de l’ordre de 1,5 pour cent du PIB pour les pays membres du G20. Autrement dit, le FMI anticipe une dégradation encore plus marquée de la situation si les gouvernements manquent d’honorer leurs engagements eu égard à la mise en chantier de programmes de relance à grande échelle.

Le FMI a averti que les perspectives sont très incertaines et que tout retard dans l’action risque d’avoir un impact encore plus drastique pour les perspectives de croissance. Il a appelé un grand nombre d’économies industrialisées et en émergence à adopter des mesures de stimulation fiscale qui pourraient, au mieux, contribuer à certaines améliorations d’ici au début de 2010. Cependant, le FMI fait remarquer que l’économie mondiale se trouve en terrain inconnu et qu’il existe un risque bien réel de voir s’intensifier la boucle de rétroaction entre l’activité réelle et les marchés financiers, entraînant des répercussions encore plus adverses sur la croissance mondiale. La mise à jour des projections du FMI est disponible en anglais, français, espagnol, arabe, russe, japonais et chinois via le lien suivant:

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2009/update/01/index.htm>

Dans Tendances mondiales de l’emploi (TME) 2009, rapport publié le jour-même de la sortie du rapport du FMI, l’OIT signale qu’entre 18 et 30 millions de salarié(e)s pourraient se retrouver au chômage en 2009 pour cause de la crise et que leur nombre pourrait grimper à 50 millions si la conjoncture économique continuait à se détériorer (portant le taux de chômage mondial à plus de 7,1 pour cent). Pas moins de 200 millions de travailleuses et travailleurs risquent de tomber sous le seuil de l’extrême pauvreté, majoritairement dans les pays du sud. Le nombre de travailleurs à faible revenu – personnes qui ne gagnent pas assez pour dépasser, elles-mêmes et leurs familles, le seuil

de pauvreté, soit 2 dollars par personne par jour - est susceptible d'augmenter à 1,4 milliard, soit 45 pour cent du nombre total de personnes dotées d'un emploi à niveau mondial. Il mérite d'être signalé que ces statistiques ont été calculées sur la base de projections économiques antérieures, plus élevées, et que pour autant, elles manquent de refléter toute l'ampleur de la croissance probable du chômage. Pour accéder au rapport de l'OIT:

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_101461.pdf

Dans son rapport annuel Situation et perspectives économiques mondiales, paru le 15 janvier 2009, l'ONU a, elle aussi, projeté des taux de croissance nettement inférieurs, singulièrement une moyenne de croissance annuelle de 1,0 pour cent en 2009, comparé à 2,5 pour cent l'an dernier. Il en résulterait un déclin du revenu mondial par habitant en 2009. D'autre part, à la lumière de l'incertitude générale qui règne actuellement, le rapport avertit quant au risque d'un scénario encore plus noir, où la liquidation des actifs financiers et la compression de l'accès au crédit se prolongerait, alors que les mesures de stimulation monétaire s'avèreraient inefficaces sur le court terme et les stimulations fiscales se révéleraient à la fois insuffisantes et tardives. Conséquemment, cette situation entraînerait une récession mondiale en 2009 et une diminution estimée de la production mondiale de 0,4 pour cent. Le rapport de l'ONU est accessible via le lien suivant:

<http://www.un.org/esa/policy/wess/wesp2009files/wesp2009.pdf>

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a, de surcroît, averti que malgré la légère baisse des prix des denrées alimentaires observée depuis septembre 2008, il faut se garder d'entretenir l'illusion que la crise alimentaire a été vaincue, car ses causes profondes n'ont, elles, pas été résolues. Pour commencer, face à la compression de l'accès au crédit, les agriculteurs et les éleveurs se voient privés des moyens financiers nécessaires pour les fertilisants, les semences et le semis, entraînant du même coup une réduction des cultures vivrières. La crise a d'ores et déjà causé de graves problèmes dans les pays en développement, qui se sont vus contraints de procéder à des dépenses alimentaires supplémentaires à hauteur de 680 milliards de dollars en 2008 alors que la malnutrition a touché 40 millions de personnes supplémentaires en 2008, portant leur nombre à 963 millions. Pour accéder au rapport de la FAO:

<http://www.fao.org/docrep/011/i0291e/i0291e00.htm>

2) Réunions de haut niveau de la CSI avec le FMI et la Banque mondiale

Une première occasion de porter en avant les positions relatives à la crise convenues à l'occasion de la réunion du Conseil général de la CSI s'est présentée lorsqu'une délégation internationale composée de 80 représentants syndicaux de haut niveau s'est réunie à Washington, du 14 au 16 janvier, avec le directeur général du Fonds monétaire international, Dominique Strauss-Kahn et le président de la Banque mondiale, Robert Zoellick, ainsi que des membres des conseils d'administration et d'autres responsables de ces deux institutions. Une copie du rapport intégral sur les parties de la réunion concernant spécifiquement la crise économique et financière est jointe (Annexe II).

Au cours des discussions, la délégation syndicale a pressé les institutions d'apporter leur soutien actif en faveur du déploiement immédiat de nouvelles mesures anti-récession et d'une réglementation mondiale effective garantissant la stabilité future de l'économie mondiale et basées sur la Déclaration syndicale de Washington. D'après les syndicats, le FMI devrait faire davantage pour inciter les pays - y compris certains pays riches

membres du G20 - qui ont jusqu'ici manqué de s'investir pleinement dans les efforts à l'appui de la reprise économique mondiale, de le faire. La délégation a insisté sur le fait que les syndicats devraient être invités à participer en tant qu'interlocuteurs à part entière aux processus en cours au niveau du G20 et ailleurs visant à l'établissement d'un nouveau cadre réglementaire pour le système financier international et la gouvernance multilatérale en général:

La délégation syndicale a, dans le même temps, mis l'accent sur l'impact négatif des politiques déflationnistes traditionnelles appliquées par le FMI dans certains pays touchés par la crise, notamment la hausse des taux d'intérêt et des prix des services publics, les restrictions, voire les réductions des salaires, plus particulièrement dans le secteur public, ainsi que les réductions des prestations de retraite et autres compressions des dépenses publiques. D'autre part, en continuant à encourager la plupart des pays en développement à pratiquer « la discipline fiscale », le Fonds les dissuade, par essence, de participer à l'effort de stimulation.

Dans leur réponse, Zoellick et Strauss-Kahn ont pris des engagements en vue du renforcement des programmes sociaux à l'intention des travailleurs touchés par la crise économique. Robert Zoellick a déclaré que la Banque mondiale ne partageait pas l'avis de ceux qui voyaient la déréglementation des marchés du travail comme une partie de la solution à la crise. D'après Strauss-Kahn et plusieurs hauts responsables du FMI, le Fonds n'avait pas auguré l'ampleur de l'actuelle crise, ni son impact sur le salariat. Ils ont, par ailleurs, déclaré qu'ils reconnaissaient l'expérience et les compétences du mouvement syndical, qui a lancé, depuis plusieurs années déjà, des mises en garde concernant les dangers pour l'économie mondiale inhérents aux instruments financiers non réglementés. Les responsables du FMI ont signalé qu'ils encourageaient les pays allocataires d'aides financières d'urgence à accorder la priorité au maintien des filets de sécurité sociale. Des membres de la délégation syndicale ont, toutefois, signalé au moyen d'exemples propres à leurs pays respectifs des cas où certaines conditionnalités ou « mesures préalables » imposées par le FMI pour accéder à ses prêts avaient eu de graves répercussions sur les travailleuses et travailleurs.

La délégation syndicale internationale a également présenté son programme pour des « emplois verts » et a exhorté la Banque mondiale à soutenir la stratégie du mouvement syndical international pour relever le double défi du changement climatique et de la récession mondiale à travers la mise en œuvre de programmes de réduction des émissions de gaz carbonique axés sur la génération d'emploi. Les responsables de la Banque mondiale ont exprimé leur intérêt pour l'approche proposée par le groupement syndical Global Unions et ont suggéré la poursuite des consultations nationales et internationales.

Globalement, les réunions ont dénoté un niveau de consensus inhabituel eu égard à la situation économique actuelle. Singulièrement, le fait que le FMI s'évertue à mettre l'accent sur l'importance de l'expansion fiscale mondiale représente une rupture opportune et essentielle avec sa politique antérieure qui consistait à prôner des approches déflationnistes à tout va en réponse aux déséquilibres économiques. Dans le même temps, il reste énormément à faire pour traduire en progrès concrets la bienveillance exprimée durant la réunion. En particulier, nonobstant le soutien signifié par Strauss-Kahn pour une participation des syndicats aux quatre groupes de travail chargés de la préparation de propositions concrètes pour la mise en chantier de la déclaration faite le 15 novembre par les gouvernements du G20 concernant la réforme de la gouvernance et du secteur financier, d'après les premières indications à la fin de janvier 2009, les syndicats n'avaient toujours pas obtenu de place au sein des groupes de travail, en dépit de la

présence de représentants d'entreprises. La CSI entreprendra diverses actions de suivi à la fois directement avec le FMI et la Banque mondiale et avec ses organisations affiliées à niveau mondial, pour convaincre les gouvernements d'impliquer pleinement les syndicats au sein des groupes de travail et autres organes créés en réponse à la crise.

3) Lundi 23 mars 2009: Jour où la Déclaration syndicale au G20 de Londres sera transmise aux gouvernements aux quatre coins du monde

Comme il a été signalé auparavant, le Conseil général de la CSI a demandé au Secrétariat et à la CSC-OCDE d'œuvrer en collaboration avec les autres partenaires du groupement Global Unions à l'élaboration d'une nouvelle déclaration qui serait soumise à un débat avec les gouvernements dans le cadre du prochain Sommet du G20 (Londres, 2 avril 2009). Ladite déclaration, qui s'intitulera Déclaration syndicale au G20 de Londres, sera préparée à l'approche du Sommet du G20, de sorte à ce qu'elle s'accorde le plus étroitement possible avec les conditions économiques et financières du moment. La session à Paris, du 9 au 11 mars 2009, du Groupe de travail sur la politique économique de la CSC-OCDE, qui sera élargi avec l'inclusion de représentants de plusieurs organisations affiliées de pays membres du G20 non affiliés à l'OCDE, servira de forum de discussion sur la Déclaration de Londres. Une circulaire sera diffusée à toutes les affiliées de la CSI peu de temps après. Celle-ci devrait leur parvenir dans le courant de la semaine du 16 mars 2009.

Subséquentement, comme convenu par le Conseil général, **les affiliées de la CSI seront appelées à soumettre la Déclaration syndicale au G20 de Londres à leurs gouvernements, le lundi 23 mars 2009**, le but de cette démarche étant de provoquer un impact maximum sur le Sommet du G20 à Londres. Cette action doit être mise en œuvre par toutes les affiliées à niveau mondial, pas seulement celles des pays du G20; le message dont cette action sera porteuse est que, durant les discussions, les gouvernements du G20 doivent tenir compte des positions des pays non membres du G20.

A l'heure de se réunir avec leurs gouvernements respectifs le 23 mars, les organisations affiliées devront saisir l'occasion pour attirer autant que possible l'attention sur la position du mouvement syndical concernant la crise. Les activités varieront d'un pays à l'autre mais pourraient inclure des événements médiatiques et des conférences de presse; des réunions et des séminaires; des assemblées et des résolutions extraordinaires du conseil de direction syndical, entre autres. Quoi qu'il advienne, il est essentiel de tenir la CSI informée des activités projetées et de nous faire parvenir des rapports mis à jour sur les activités menées à bien, pour alimenter les échanges d'informations sur les actions syndicales en réponse à la crise.

Peu de temps avant le Sommet du G20, les demandes syndicales seront présentées à la réunion des ministres du Travail du G8 et du G14, le 29 mars, à Rome, dans le cadre d'une session de consultation entre les ministres et les interlocuteurs sociaux, qui sera consacrée plus spécifiquement à l'impact de la crise sur l'emploi. La CSC-OCDE œuvre en concertation avec nos affiliées italiennes aux préparatifs de cette rencontre.

Suite à la réunion de Rome, la CSI et la CSC-OCDE organiseront une Réunion des dirigeants syndicaux du G20 à Londres, le 31 mars et le 1^{er} avril 2009, en collaboration avec la centrale britannique TUC (Trades Union Congress). Le TUC a sollicité un entretien avec les organisateurs du Sommet du G20. Il est envisagé d'organiser des réunions consultatives additionnelles sur la réponse à la crise avec d'autres chefs d'État et de gouvernement qui seront à Londres dans le cadre du Sommet, ainsi qu'avec les dirigeants des institutions financières internationales également présents.

4) Autres mesures en réponse à la crise

Les actions syndicales à l'échelle nationale ont significativement conduit certains gouvernements à augmenter leurs dépenses et à prendre des mesures pour s'attaquer aux répercussions adverses de la crise sur les plus vulnérables. Or l'ampleur de la crise est telle que des mesures additionnelles et mieux coordonnées sont requises. Vos actions à niveau national resteront donc essentielles pour avoir l'impact nécessaire auprès des gouvernements.

Comme il a été rapporté au Conseil général, diverses opportunités de faire avancer le programme syndical contre la crise à l'échelle internationale s'offrent à nous au cours des prochains mois. Celles-ci sont décrites ci-dessous avec, le cas échéant, des informations mises à jour:

- Une discussion de haut niveau à l'OIT sur la crise économique et financière est prévue le 23 mars 2009, dans le cadre de la prochaine session du Conseil d'administration de l'organisation. Celle-ci devrait s'inscrire dans le cadre d'une série d'initiatives visant à la pleine application de la déclaration sur la Justice sociale pour une mondialisation équitable, adoptée par l'OIT en 2008 et, notamment, des clauses de la déclaration qui mettent en exergue le rôle de l'interaction et de la coopération entre l'OIT et d'autres agences internationales en insistant sur la participation de l'OIT aux discussions sur la reconstruction de l'architecture multilatérale, pour atteindre une cohérence nettement accrue entre les différents acteurs;
- Egalement en 2009 est prévue une conférence « au plus haut niveau » des Nations unies sur la crise financière et économique et son impact sur le développement. Les modalités et le programme de la conférence devront être convenus d'ici avril 2009. Entre temps, la CSI cherche à apporter sa contribution au groupe de travail de haut niveau sur la crise présidé par Joseph Stiglitz, lauréat du prix Nobel d'économie;
- Les prochaines réunions des organes décisionnels du FMI et de la Banque mondiale (25-26 avril 2009, Washington) requerront une attention concertée du mouvement syndical après la conclusion du Sommet de Londres du G20, y compris la présentation d'une nouvelle déclaration sur la politique syndicale;
- Les syndicats devront œuvrer d'arrache-pied tout au long de l'année pour plaider la cause d'une « Nouvelle donne verte » (*Green New Deal*), pour que les mesures axées sur la relance économique soient en adéquation avec les efforts visant à la réduction de l'intensité carbone des processus de production existants et la création d'emploi, en prévision de la 15^e Conférence des parties de l'ONU (Copenhague, 30 novembre – 11 décembre 2009) sur la lutte contre le changement climatique;
- La CES s'attellera à influencer les discussions au niveau de l'UE et de la Banque centrale européenne, en organisant, notamment, une conférence de haut niveau de la CES sur « la crise financière et la stratégie européenne de l'emploi », à Bruxelles les 5 et 6 mars 2009;
- La CSC-OCDE oeuvrera en collaboration étroite avec les affiliées italiennes pour coordonner les interventions à la suite de la réunion des ministres du Travail (29-31 mars) et produire un impact sur le Sommet des leaders du G8/G14 (La Maddalena, Sardaigne, 8-10 juillet). Elle veillera également à ce que les demandes syndicales soient adéquatement défendues lors de la réunion du Conseil des ministres de l'OCDE à Paris, les 24 et 25 juin. Le cas échéant, une réunion additionnelle du Groupe de travail de la CSC-OCDE sur la politique économique sera organisée en mai/juin en vue des préparatifs afférents à la réunion susmentionnée;

- La CSI oeuvrera en collaboration avec la CSC-OCDE et UNI en faveur de la participation syndicale au Forum sur la stabilité financière. La CSC-OCDE a préparé un document d'orientation sur le « Retour à la réglementation à la suite de la crise financière » accessible via le lien suivant: <http://tinyurl.com/TUACrereg2008>

Une discussion sur les réponses syndicales à la crise à l'échelon sectoriel est prévue lors de la réunion annuelle du Conseil du groupement Global Unions (CGU), les 9-10 février.

Le Conseil général a, d'autre part, convenu de l'établissement d'un bureau central chargé de la coordination des réponses syndicales nationales et internationales à la crise. A ce propos, les affiliées sont invitées à écrire à la CSI pour lui soumettre les positions, actions et recommandations de leur organisation concernant la crise. Le site Web de la CSC-OCDE affiche un abrégé où se trouvent consignées un grand nombre de déclarations syndicales à ce sujet:

http://www.tuac.org/en/public/e-docs/00/00/03/CF/document_doc.phtml

La CSI intensifiera ses actions tout au long de 2009, qui s'annonce d'emblée comme l'une des années les plus difficiles pour l'emploi à travers le monde. A ce titre, nous continuerons à vous envoyer des mises à jour régulières, ainsi que des rapports concernant les derniers développements économiques et les actions syndicales au cours des prochains mois.

Nous vous prions d'agréer, chers/chères camarades, l'expression de nos cordiales et fraternelles salutations.

Secrétaire général

Annexe